

18 février 2010

Jeudi noir pour les électriciens

Les Syndicats CGT - CFDT - CFE/CGC - CFTC et le Président d'EDF ont signé ce jour l'accord "Mesures salariales individuelles 2010 à EDF SA".

Certains se diront qu'en ces temps de disette pour les seuls salariés "c'est bon à prendre". Oui, mais les chiffres sont têtus.

Rappel des chiffres :

Années	2008	2009	2010
Promotions au titre de GF ADP	0.55 %	0.65 %	Maxi : 0.95 %
Avancements au choix	1.25 %	1.30 %	Mini : 0.90 %
TOTAL en %	1.80 %	1.95 %	1.85 %

Pour avoir le même volume d'avancements au choix qu'en 2009, comme le revendique FO Énergie et Mines, il manquait moins de 12 millions d'euros alors que, pour mémoire, le conflit de l'année 2009 a coûté plus de 1/2 milliard d'euros à l'entreprise qui a laissé pourrir la situation.

Dans le même temps, EDF SA annonce 3,9 milliards d'euros de bénéfice pour 2009 et versera 2,1 milliards d'euros de dividende aux actionnaires.

Jeudi noir pour les électriciens car, cette année, il y aura moins d'avancements au choix à distribuer à EDF qu'en 2009, 2008, 2007 et 2006, années où FO Énergie et Mines a signé des accords favorables pour le personnel.

Jeudi noir pour les électriciens parce que cet accord est considéré comme anti statutaire pour FO. Il modifie la convention de 1982, le fameux NSR, en mutualisant entre collègues les taux d'avancement au choix.

Et enfin, la "mesquinerie" d'EDF, soutenue par les signataires syndicaux, est mise au jour. La presse nationale s'en fait l'écho, EDF a "acheté" la paix sociale !!! Achetée, certes, mais bradée par les signataires et à quel prix !!! Nous sommes loin des 4,4 % d'augmentation pour tous claironnés par la direction d'EDF.

C'est encore les salariés qui en font les frais.